



**HAL**  
open science

## Le développement du discours rapporté en français L2

Cyrille Granget

► **To cite this version:**

Cyrille Granget. Le développement du discours rapporté en français L2: Sélection, organisation et encodage de l'information dans le récit. Acquisition et Interaction en Langue Etrangère, 2008, 26, pp.89-112. hal-00430763

**HAL Id: hal-00430763**

**<https://hal.science/hal-00430763>**

Submitted on 9 Nov 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le développement du discours rapporté en français L2

## Sélection, organisation et encodage de l'information dans le récit

Cyrille GRANGET

Université de Nantes

### Résumé

Cet article rend compte de la façon dont les formes du discours rapporté évoluent entre la première et la quatrième année d'apprentissage du français L2. Nous observons au travers de récits de film oraux comment des adolescents germanophones rapportent le discours de protagonistes et comparons ces données avec celles produites par des locuteurs natifs en contexte semblable. Cette étude propose de rendre compte de la grande diversité des formes de discours rapporté rencontrées en termes d'interaction entre des principes organisationnels discursifs et phrastiques. Nos analyses montrent que les formes du discours rapporté à un stade donné résultent de l'interaction variable entre des principes de structuration informationnelle et de mouvement référentiel d'un côté et le répertoire linguistique de l'apprenant de l'autre. A structure informationnelle constante, différents moyens de structuration informationnelle sont employés (moyens prosodiques puis syntaxiques) au fur et à mesure de l'exposition au français. De la même façon, l'expression du mouvement référentiel dans l'énoncé évolue en fonction du répertoire grammatical de l'apprenant. Il n'en reste pas moins que l'évolution formelle des structures de discours rapporté est prioritairement motivée par des contraintes discursives et que des indices formels tels l'emploi d'un subordonnant entre l'énoncé matrice et l'énoncé rapporté ne sauraient suffire à situer les emplois de locuteurs non natifs sur un *continuum* acquisitionnel.

### 1. Introduction<sup>1</sup>

La présente étude porte sur l'organisation et le développement du discours<sup>2</sup> rapporté (dorénavant DR) en français L2 dans le récit. Elle s'appuie sur des extraits de DR issus de récits de film oraux produits par des apprenants germanophones en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année d'apprentissage du français et par un groupe de comparaison de locuteurs natifs. L'objectif de cette étude est de rendre compte de l'interaction changeante des principes organisationnels discursifs et phrastiques au sein de l'énoncé complexe qu'est le discours rapporté.

Longtemps on a appréhendé le DR au moyen des catégories phrastiques de discours direct (dorénavant DD) et discours indirect (dorénavant DI). La grammaire scolaire et les activités de transformation du discours direct au discours indirect ont contribué à légitimer cette opposition binaire et incidemment suggéré que le développement des moyens de rapporter le discours s'apparentait au passage progressif de la forme simple de DD à la forme complexe de DI. Or on

---

1 Je remercie M. Pujol ainsi que deux évaluateurs anonymes pour d'éclairants commentaires sur une version antérieure de ce texte. Mes remerciements s'adressent aussi à Simone Lück-Hildebrandt qui a permis le recueil des données en français L2 et à Monique Lambert qui m'a transmis le corpus de comparaison de cette étude : les transcriptions des récits oraux en français L1.

2 Le terme « discours » est ici employé au sens large : il désigne toute forme de communication verbale et non verbale. Il peut s'agir d'une parole réellement prononcée et entendue, ou d'une parole non formulée mais transmise au travers de moyens kinésiques (postures, mimes et gestes).

s'accorde à considérer avec Bakhtine (1977) que le DR ne se résume ni à une opposition binaire ni à des phénomènes morphosyntaxiques. Il est à la fois « discours dans le discours » et « discours sur le discours ». Constitué d'un enchâssement d'énoncés, l'énoncé matrice qui rapporte et l'énoncé rapporté, gouvernés par des contraintes de linéarisation et de cohérence discursive, le DR constitue dans notre étude une fenêtre non seulement sur le développement lexical et morphosyntaxique en langue seconde, mais aussi sur le développement des principes de structuration informationnelle dans l'énoncé complexe. Il permet ainsi d'observer comment des apprenants, à différents stades d'appropriation du français, sélectionnent, organisent et encodent l'information, en fonction de contraintes phrastiques et discursives. Si l'on considère que la complexité du DR ne réside pas dans la subordination des énoncés au DI ni dans la concordance des temps et des personnes, il nous appartient dès lors de déterminer selon quelle logique les apprenants s'approprient les moyens de rapporter le discours.

Après avoir présenté les données, nous exposerons quelques observations à l'origine du cadre théorique de cette étude. L'analyse sera successivement consacrée aux moyens de rapporter le discours en français natif puis en français non natif en fonction du degré d'exposition à la langue cible. Les principaux résultats de l'étude seront résumés et discutés en conclusion.

## **2. Les données**

### **2.1. Support**

Le support qui a été utilisé pour recueillir du discours rapporté dans le récit oral est un extrait de huit minutes du film muet de Charlie Chaplin *Les Temps Modernes*. Dans la première partie de cet extrait, une jeune femme visiblement affamée passe devant la camionnette d'un boulanger et profite de l'absence de celui-ci pour voler un pain. Dans sa fuite, elle heurte violemment un homme, Charlot, et tous les deux tombent à la renverse, ce qui permet au boulanger, averti par une femme qui avait été témoin du vol du pain, d'arriver et de demander des comptes. Un policier arrive à ce moment-là également et cherche à comprendre les faits. La témoin accuse la jeune femme. Charlot se relève, clame que la jeune fille est innocente et se fait passer pour le voleur en rendant le pain au boulanger. Le policier emmène alors Charlot mais la témoin du vol dément cette version des faits face au boulanger et assure que le voleur est la jeune femme, et non Charlot... La mise en récit de ces événements de parole gesticulée visant à dénoncer le voleur (tel personnage avance que tel autre a volé le pain) constitue un contexte favorable à l'expression du discours rapporté.

Les adolescents germanophones ont vu la version allemande du film, élaborée dans le cadre du projet ESF par l'équipe de Heidelberg<sup>3</sup> et destinée à recueillir des données auprès d'apprenants italophones et turcophones. Les scènes sont donc entrecoupées d'intertitres en allemand, italien et turc. L'adaptation du support aux apprenants germanophones du français L2 a conduit à distribuer aux locuteurs germanophones une fiche sur laquelle figuraient par ordre d'apparition dans le film les intertitres en allemand et en français. Parmi ceux-ci, nous trouvons quelques paroles des protagonistes, de la femme témoin du vol *elle a volé le pain*, de Charlot *non, ce n'est pas elle, c'est moi*, et du témoin à nouveau *c'est la fille pas l'homme*. Après avoir visionné une fois le film, chaque apprenant l'a raconté à un adulte francophone qui n'a pas assisté à la projection et demande à l'apprenant, suivant le protocole, « raconte-moi le petit film s'il te plaît ». Deux interlocuteurs francophones ont participé au recueil des données qui ont été

---

<sup>3</sup> Dans le programme de recherche européen, financé par la *European Science Foundation* (ESF) de 1981 à 1987 et portant sur l'acquisition de cinq langues cibles par 40 travailleurs immigrés de six langues sources distinctes, cette tâche de récit de film fait partie d'une série destinée à être répliquée d'un cycle à l'autre. Cette tâche constitue un bon compromis entre authenticité et contrôlabilité des données (cf. Perdue 1993).

enregistrées puis transcrites au format CHAT de CHILDES. A partir des transcriptions, nous avons isolé les extraits de discours rapporté portant sur les scènes de délation précédemment décrites. Ces extraits et leurs contextes constituent le matériau de base de nos analyses.

## **2.2. Les participants**

Quatre groupes d'apprenants germanophones de français L2 et un groupe de locuteurs de français L1 ont produit des récits à partir du même support audiovisuel.

### **2.2.1. Adolescents germanophones**

Les récits d'apprenants ont été recueillis dans un établissement secondaire de Berlin auprès d'adolescents germanophones. L'échantillon comprend 21 récits qui se répartissent de la façon suivante : 5 récits d'apprenants de 1<sup>ère</sup> année (âge : 12-13 ans, 80 h d'exposition au français en classe), 5 récits d'apprenants de 2<sup>ème</sup> année (13-14 ans, 220 h d'exposition), 4 récits d'apprenants de 3<sup>ème</sup> année (14-15 ans, 340 h d'exposition) et 7 récits d'apprenants de 4<sup>ème</sup> année (15-16 ans, 460 h). Ces adolescents germanophones - mais pas tous de langue première allemande- ont appris le français, après l'anglais, dans le cadre de l'école. Même si quelques apprenants ont séjourné en France lors de vacances, leur mode d'exposition au français reste essentiellement institutionnel.

### **2.2.2. Adultes francophones**

Le groupe de francophones a participé à une expérience comparable à celle décrite en 2.1. Neuf étudiants d'une université francilienne ont visionné un extrait des *Temps Modernes* un peu plus long que l'extrait présenté ci-dessus et l'ont raconté en face à face à un interlocuteur francophone n'ayant pas vu le film<sup>4</sup>. Tous les étudiants sont de langue première française.

## **3. Le discours rapporté**

Le terme de discours rapporté est une création contemporaine qui fait suite aux nombreuses critiques à l'encontre de la dichotomie entre le discours direct et le discours indirect, en partie fondée sur l'opposition entre *l'oratio recta* et *l'oratio obliqua* de la rhétorique latine (cf. Rosier 1999 pour une histoire du DR). Même si ces catégories descriptives sont très utiles dans l'analyse, elles s'avèrent souvent insuffisantes pour rendre compte finement de l'hétérogénéité des façons de rapporter le discours d'autrui. Nous présentons brièvement quelques arguments en faveur d'un dépassement du cadre binaire DD/DI avant d'exposer le cadre de nos analyses.

### **3.1. Discours direct et indirect : les limites de l'approche phrastique**

Dans le discours rapporté, le contenu du discours peut être exprimé sous la forme d'un énoncé articulé à un énoncé matrice au moyen d'un item subordonnant, *que* en français, (discours indirect) ou sous la forme de deux énoncés indépendants (discours direct). L'opposition entre le DI et le DD n'est pas sans soulever quelques difficultés, soulignées à plusieurs reprises au travers de l'analyse de la presse écrite ou du discours oral (Gaulmyn 1983, De Arruda Cunha 1992, Komur 2004). Gaulmyn (1983) repère dans un corpus de presse écrite pas moins de quatre formes simples de discours rapporté (dont le DD et le DI) et sept formes mixtes. Elle souligne que le DD et le DI sont des formes minoritaires en fréquence par rapport à cette « gamme de formes disponibles, autorisées par la langue, adaptables et combinables dans la parole. ». Selon

---

4 Opter pour un corpus de comparaison en L1 permet de situer les usages d'apprenants sur un *continuum* plus vaste d'usages, parmi lesquels se trouvent les usages natifs. A défaut de pouvoir évaluer l'impact de l'âge sur les moyens de rapporter le discours, nous considérons que les moyens mis en œuvre par de jeunes adultes pour rapporter le discours des protagonistes en français L1 est comparable aux moyens qu'emploieraient des adolescents.

Authier-Revuz (1992) la vision selon laquelle le DD serait une forme simple de DR, et le DI une forme complexe dérivée du DD, s'avère particulièrement trompeuse. Ces deux formes du discours rapporté relèvent selon l'auteur de deux opérations radicalement distinctes face au discours autre : citation-monstration (DD) dans un cas et reformulation-traduction (DI) dans l'autre. Dans une perspective typologique, cette catégorisation n'est pas moins problématique (cf. Jäger 2007). En allemand par exemple, il n'est pas évident qu'un énoncé rapporté non intégré syntaxiquement à l'énoncé matrice au moyen d'un élément de subordination puisse être qualifié de direct. On peut en effet distinguer deux formes de discours rapporté selon que les éléments déictiques (personnels, temporels et spatiaux) renvoient à deux situations d'énonciation différentes ou à une seule. En effet, en (1), l'interprétation des éléments déictiques de l'énoncé matrice *er sagt* et ceux de l'énoncé rapporté *ich habe mein Geld verloren*, respectivement *er* d'un côté et *ich, mein* de l'autre, exige de se référer à deux situations d'énonciation distinctes.

(1)

Er	sagt	ich	habe	mein Geld	verloren
<i>Pro3Sg</i>	<i>dire-Pres</i>	<i>Pro1Sg</i>	<i>avoir-Pres</i>	<i>mon argent</i>	<i>perdre-PartPass</i>
il	dit	je	ai	mon argent	perdu

« *il dit j'ai perdu mon argent* »

Il est toutefois possible de rapporter le discours comme en (2). Dans ce cas, un seul cadre énonciatif, celui de l'énoncé matrice, permet le calcul de la référence des éléments déictiques. Contrairement à ce que l'on observe en français, la prise en charge du discours rapporté au sein d'un système unique de repérage ne nécessite pas l'emploi d'un subordonnant.

(2)

Er	sagt	er	habe/ hat	sein Geld	verloren
<i>Pro3Sg</i>	<i>dire-Pres</i>	<i>Pro3Sg</i>	<i>avoir-Subj/Pres</i>	<i>son argent</i>	<i>perdre-PartPass</i>
Il	dit	il	a	son argent	perdu

« *Il dit qu'il a perdu son argent* »

Faut-il considérer que cette forme du discours est directe ou indirecte ? Si l'on s'en tient au critère syntaxique de présence d'un subordonnant, force est de constater qu'il s'agit d'une forme de discours direct. Ce constat est corroboré par le positionnement du verbe (V2) dans la proposition rapportée, positionnement canonique des énoncés syntaxiquement indépendants. Pour autant cette indépendance est-elle totale ? En fait, elle s'avère partielle du fait d'un système de repérage unique. D'un point de vue énonciatif, l'énoncé rapporté est donc subordonné à l'énoncé qui rapporte, comme en témoignent l'identité du pronom sujet de l'énoncé enchâssé et de l'énoncé matrice (*er*), ainsi que l'emploi, privilégié à l'écrit, d'une forme verbale au subjonctif dans l'énoncé enchâssé (*er habe*). Il s'agit en d'autres termes d'une forme de discours indirect sans subordonnant. Notons enfin que les études du développement du discours rapporté dans les productions des enfants de quatre ans en français L1 montrent également les limites des seules catégories DD et DI pour rendre compte des frontières entre la parole qui est rapportée et la parole qui la rapporte (Hickmann 1991, 1993).

Pour les différentes raisons présentées précédemment, nous préférons le terme générique de « discours rapporté » proposé par de nombreux auteurs à la suite de Bakhtine qui embrasse les catégories de discours direct et indirect, mais autorise aussi d'autres façons de rapporter le discours.

### 3.2. Discours rapporté et structure informationnelle

Nous envisageons dans cette étude de rendre compte de la variation et du développement des formes du DR en termes d'évolution des moyens d'exprimer les informations constitutives des composantes respectivement focus et topique de l'énoncé complexe.

Nous considérons en effet que tout discours, *a fortiori* le récit, participe d'une question initiale, explicite ou implicite (la *quaestio*, cf. Klein & von Stutterheim 1987), qui structure le récit et détermine notamment la distribution des informations en premier et arrière-plan. Dans le récit, le discours rapporté représente à la fois un événement de parole (*X dit*) dans un énoncé matrice  $e_m$ , et un événement autre, ici le vol du pain, dans un énoncé rapporté  $e_r$ . Cet énoncé complexe  $E_r$  ( $e_m + e_r$ ) participe de la réponse à la *quaestio* initiale et fait donc partie de la trame narrative (premier plan). La *quaestio* partage également les informations au sein des énoncés de premier plan en composante focale et topicale. Par conséquent, au moment de rapporter le discours du délateur X, la réponse du narrateur à la question implicite *Que se passe-t-il au moment m ?* (lorsque le policier demande *qui a volé le pain ?*) contient potentiellement plusieurs informations liées à l'événement de parole (<X dire>) et au contenu propositionnel de l'acte de parole du délateur (<Y voler pain>). Dans ce contexte diagnostic, le contenu propositionnel, ou lexis (cf. Klein 1994) de  $E_r$  peut donc être schématisé de la façon suivante :

<X dit <Y voler pain>>

Pour déterminer le statut (topical *versus* focal) des informations contenues dans l'énoncé complexe  $E_r$ , il importe de se demander si le narrateur envisage *ce que fait Y* à ce moment *m* précis, ou *ce qu'a volé Y*, ou encore *qui a volé le pain*. C'est de fait cette dernière possibilité qui est appropriée à la situation de délation, sachant que le vol du pain est une information donnée antérieurement. Par conséquent, dans l'énoncé complexe  $E_r$ , <voler pain> représente une information topicale. En revanche, <X dit> est une information focale, ainsi que l'opération de restriction concernant <Y>. En effet, le propre de la délation est d'indiquer que le délit <voler le pain> ne vaut que pour un protagoniste parmi l'ensemble des suspects.

Conduire une analyse en termes de structuration informationnelle consiste donc à se demander quelles sont les informations obligatoires constitutives du discours rapporté à un stade donné, sachant le contexte discursif dans lequel se réalise cette assertion, et comment les locuteurs du français, L1 et L2, réalisent les informations focales et topicales de l'énoncé à différents stades de développement langagier. On peut faire l'hypothèse que la réalisation de <X dire <Y voler pain>> dans le récit dépend de plusieurs paramètres :

- a. Le lien qu'entretiennent les constituants de la lexis avec les informations précédemment mentionnées et les informations inférables du contexte (le mouvement référentiel).
- b. L'ancrage temporel du récit par rapport au moment de l'énonciation : présent narratif ou passé. Cet ancrage vaut pour les énoncés de la trame et donc pour l'énoncé matrice  $e_m$ .
- c. Le lien temporel entre l'intervalle pour lequel vaut  $e_r$  et l'intervalle pour lequel vaut  $e_m$  : antériorité, concomitance, postériorité.

- d. Le lexique et les règles morphosyntaxiques accessibles au locuteur.

Dans ce cadre, la jonction des prépositions au moyen d'un élément subordonnant comme *que* et les traits morphosyntaxiques associés à cette opération ne constituent pas des éléments centraux pour situer les énoncés de DR sur un continuum acquisitionnel.

#### 4. Le discours rapporté en français L1<sup>5</sup>

Parmi les formes de discours rapporté produites par des locuteurs natifs du français, on peut opposer le discours direct au discours indirect. Dans le cas du DD en (3), deux situations d'énonciation sont envisagées. Le pronom personnel *moi* ne réfère pas au narrateur dans la situation d'énonciation du récit mais au personnage Charlot dans la situation d'énonciation du film. En (4) en revanche, la forme du DR est le discours indirect : une seule situation d'énonciation permet de calculer la référence aux entités. La référence au supposé voleur, Charlot, s'exprime par le pronom *lui*, ce qui résulte de la fusion des cadres énonciatifs en un : le cadre de la narration.

(3) Discours direct

charlot ...dit Ø ...c'est **moi** qui **ai** volé le pain

(4) Discours indirect

charlie dit **que**....c'est **lui** qui **a** volé le pain

La subordination des deux énoncés a non seulement un effet sur l'emploi des déictiques mais aussi sur l'accord en personne du verbe de l'énoncé rapporté. En revanche, le temps de  $e_r$  ne varie pas en fonction de la subordination. Sachant que le contenu de  $e_r$  <Y voler pain> vaut pour un intervalle temporel antérieur à l'intervalle temporel pour lequel vaut <X dire> et que le temps de  $e_m$  est le présent, la référence au vol du pain est exprimée au moyen du passé composé, que  $e_r$  soit subordonné à  $e_m$  ou pas. Soulignons toutefois que la subordination des énoncés au moyen de *que* est loin d'être systématique. Parmi les sept narrateurs natifs qui mentionnent le vol du pain afin de rapporter le discours, deux seulement (en (5) et (6)) emploient le subordonnant *que*.

(5) BAR

un policier arrive

il va arrêter la jeune fille

mais chaplin dit **qu'**en fin de compte c'est lui qui a volé le pain eh

que c'est de sa faute

---

<sup>5</sup> Les conventions de transcription des extraits de récit oraux sont les suivantes :

// : écriture phonétique

sagen@: mot allemand

[=g dire] : traduction en français du mot

::: allongement de la syllabe

+ pause

++ pause plus longue

- *oui* réplique de l'enquêteur

Il s'agit des conventions CHAT adaptées et simplifiées pour les besoins de l'analyse. Ainsi, les répétitions de mots ou morphèmes sont transcrites mais non signalées comme telles. Même si la polyphonie du discours est évidente, les guillemets ne sont pas utilisés dans les transcriptions pour signaler le discours direct, le caractère « direct » du discours étant un des objets de l'analyse et de la discussion.

(6) NAD

bien sûr il y avait une dame qui avait vu la scène  
et qui disait **que** ce n'était pas lui c'était la jeune fille  
donc on l'a laissé

La plupart des natifs rapportent le discours en juxtaposant deux énoncés comme dans les extraits (7), (8) et (9) ci-dessous.

(7) VIV

il dit Ø non ce n'est pas elle **c'est** moi **qui** ai volé eh le pain

(8) ISA

puis charlot prend le pain dit Ø non non **c'est** moi **qui** ai volé le pain etc.

(9) ISA

donc la femme dit Ø oui oui **c'est** elle **qui** qui a qui a volé le le pain et tout

Le recours à une construction clivée dans le discours rapporté étudié ici est en revanche quasi systématique parmi les locuteurs étudiés comme on peut l'observer dans les trois extraits ci-dessus. Le récit de la scène de délation vise en effet à indiquer qui a volé le pain selon un protagoniste donné, mais aussi que cet individu est le seul voleur possible parmi l'ensemble des voleurs potentiels. C'est pourquoi sur les 6 locuteurs référant au vol du pain, 5 emploient une structure clivée qui permet de mettre en relief le focus de l'énoncé, l'agent du vol, et de restreindre la validité de <voler le pain> à ce seul agent<sup>6</sup>. La construction clivée discontinuée *c'est ...qui* en (5) met en relief *elle* qui coréfère avec *la femme*, et constitue à la fois l'agent du procès et le focus de l'énoncé, selon la *quaestio* précédemment élucidée, *que se passe-t-il quand le policier demande qui a volé le pain ?*

L'actualisation de la lexis <X dire <Y voler pain>> par des locuteurs natifs dépend non seulement d'un principe optionnel de subordination et de principes de structuration informationnelle mais également de la relation qu'entretient l'énoncé avec le récit qui le précède. Si la sélection des informations résulte de la structuration informationnelle, la forme des constituants (syntagme nominal, temps verbal de l'énoncé) s'explique en partie par le mouvement référentiel et des principes de cohérence textuelle, c'est-à-dire l'introduction ou le maintien de la référence temporelle et de la référence aux entités. Dans les portions de DR analysées, les narrateurs maintiennent ou réintroduisent dans le discours rapporté la référence à l'entité animée émettrice du discours rapporté, ce qui se traduit par l'emploi du pronom, *il* en (7), ou, dans le cas où plusieurs agents ont été mentionnés auparavant, par l'emploi du nom propre sans déterminant, *Charlot* ou *Chaplin* en (8) et (5), ou encore, plus fréquemment, d'un nom commun précédé d'un déterminant défini, comme *la femme*, *le boulanger* en (9) et (6). Dans un cas seulement, l'entité qui émet le discours est nouvellement introduite dans le récit au moyen d'un syntagme nominal indéfini, *une dame*.

Quant au temps de l'énoncé matrice  $e_m$ , il s'agit du présent, à une exception près. Même si la situation de dire a eu lieu dans le film avant le moment d'énonciation, le récit traite les événements fictionnels comme des scènes concomitantes au moment de la parole.

Ces données de DR en L1 révèlent donc un ensemble de possibilités de rapporter une conversation sur un événement antérieur à la conversation, liées à des principes organisationnels

phrastiques, optionnels ou obligatoires, respectivement la subordination et les changements déictiques, ainsi qu'à des principes organisationnels discursifs (encodage du focus et mouvement référentiel). À partir des neufs récits disponibles, nous avons recensé cinq formes du discours rapporté qui sont récapitulées dans le schéma 1 ci-dessous.

X	Y a volé le pain
dit/explique	c'est Y qui a volé le pain que c'est Y qui a volé le pain
X disait	que c'était Y qui avait volé le pain
X accuse Y	

### Schéma 1. Les phrases du discours rapporté en L1<sup>7</sup>

En résumé, la structure la plus fréquente pour rapporter le discours de l'autre est *X dit c'est Y qui a volé le pain*. Dans l'intervalle des E<sub>r</sub>, la subordination de la parole rapportée à l'énoncé de dire est un cas peu fréquent - elle est activée par seulement deux narrateurs sur huit-, tandis que le recours à la structure clivée *c'est Y qui* est en revanche très fréquent. Ainsi la structure clivée apparaît comme un moyen quasi systématique d'encoder une information focus de l'énoncé (la restriction du procès à un agent), alors que la subordination apparaît comme une simple option syntaxique.

## 5. Le discours rapporté en français L2

### 5.1. Apprenants de 1<sup>ère</sup> année

Tandis que les locuteurs natifs du français sélectionnent l'ensemble des informations lexicales de la proposition <X dit <Y voler pain>>, les locuteurs germanophones de première année n'en sélectionnent qu'une partie selon un principe régulier qu'il importe de souligner. En effet, contrairement aux locuteurs natifs et aux apprenants plus avancés, comme nous l'observerons par la suite, les apprenants débutants n'actualisent dans leur discours que la portion <X dire Y> de la lexis. Les apprenants font référence à X, l'entité animée qui dénonce, à Y, le supposé voleur, ainsi qu'à l'acte de parole, même si l'expression de l'acte de parole dans le discours est variablement réalisée d'un apprenant à l'autre. Deux apprenants sur cinq y réfèrent au moyen du verbe *dit* comme en (10).

(10) MAT  
en fille **dit** c'est la fille pas l'homme

Un apprenant emploie le morphème /se/ qui permet d'exprimer un lien entre l'entité émettrice du discours et le discours, mais aussi de référer à l'acte de parole comme c'est la cas de la première occurrence de /se/ dans l'énoncé (11) ci-dessous.

(11) NIN  
et depuis une madame /se/ u eu ja@ [=oui] /se/ la fille pas l'homme

<sup>7</sup> Plusieurs indices nous ont incités à considérer qu'une phrase est distincte d'une autre, tous énoncés (L1 et L2) confondus : emploi ou pas d'un verbe de dire, si emploi du verbe de dire, emploi d'une forme auxiliée ou pas, mention ou pas, ou dans une autre langue, du procès, expression de la localisation temporelle du procès par auxiliation, ou suffixation du verbe, ou les deux, si emploi d'un verbe de copule, présent ou imparfait, emploi d'une structure clivée ou pas dans l'énoncé rapporté, emploi d'un subordonnant ou pas. Une phrase est distincte de l'autre dès lors qu'elle s'en distingue par au moins un élément listé ci-dessus.

Toutes les occurrences de /se/ ne sont pas des verbes de parole. Ici néanmoins nous considérons qu'il s'agit d'un emprunt à l'anglais *say*. Cette affirmation est développée en 5.2. L'emploi d'un verbe de dire à ce stade reste néanmoins facultatif, comme l'illustre l'énoncé de l'apprenant Mik en (12) composé d'un syntagme nominal référant à l'émetteur du discours *il /le/ fille*, suivi de la formule légèrement adaptée *c'est la fille pas la homme* (intertitre traduit en français), alors que le même apprenant possède dans son répertoire lexical le verbe *dire* qu'il emploie dans l'énoncé précédent.

(12) MIK

/le/ garçon euh il ::::: sagen@ [= dire] euh non il dit non /se/ ce n'est pas elle c'est moi  
et il /le/ fille Ø c'est la fille pas la homme

En dépit de ces réalisations variables, nous considérons que <dire> est un élément informationnel de la lexis sélectionné. L'information <voler pain> n'est en revanche exprimée par aucun apprenant à ce stade dans le contexte du discours rapporté<sup>8</sup>. Cette caractéristique des énoncés au stade observé peut s'expliquer au regard de la structure informationnelle. En effet, les informations sélectionnées et actualisées dans le discours sont les informations focales ; les informations topicales ne sont pas mentionnées. Ce constat rejoint les observations de Givon (1979) soulignant que le topique de l'énoncé est une information facultative dans les langues organisées selon un mode pragmatique. Cette organisation de l'énoncé illustre surtout un principe organisationnel typique des variétés initiales selon lesquelles l'information focale est exprimée en position finale de l'énoncé (Klein & Perdue 1997).

Le fait qu'une information soit sélectionnée nous renseigne sur son statut informationnel mais pas encore sur la façon dont elle est réalisée dans le discours comme en témoignent les différentes réalisations du verbe *dire*. Les apprenants de première année privilégient une formule préfabriquée, donnée sur la fiche lexicale, pour référer à l'agent du vol ; on n'observe donc aucune variation dans cette zone du discours rapporté. La référence à l'émetteur du discours est en revanche alternativement exprimée au moyen d'un syntagme nominal indéfini, en (11), ou défini, en (12), selon qu'il s'agit d'une introduction ou d'une réintroduction/d'un maintien de la référence, selon un principe de mouvement référentiel observé auprès des locuteurs natifs, à cette différence près toutefois que le pronom personnel n'est pas utilisé en première année. La forme des déterminants qui actualisent le nom varie davantage que dans le discours natif. On peut supposer que des contraintes phonologiques (Wolfram 1985) s'exercent sur les déterminants, ou que l'expression du genre n'est pas encore acquise. Ces variations du type *il /le / fille* ou *en fille* ne remettent toutefois pas en question la distinction opérée par les apprenants entre articles définis et indéfinis. Quant au verbe de dire, sa forme est uniformément courte, /di/ transcrite *dit*. Le principe d'ordre naturel suggère qu'en l'absence d'indices linguistiques de démarcation, l'acte de dire se situe dans la continuité des événements précédents auxquels il est fait référence au moyen d'un verbe au présent également.

Les cinq apprenants de première année rapportent les propos des personnages, selon des procédés d'organisation de l'information qui apparaissent schématiquement ci-dessous.

---

8 Parmi les formules données sur la fiche lexicale figure également *la fille a volé le pain*. Par conséquent on ne peut affirmer que la non mention du procès est due à l'absence des moyens de référer au procès. La sélection de *c'est la fille pas l'homme*, plutôt que *la fille a volé le pain* reflète davantage l'état du système linguistique de l'apprenant à ce stade de développement.

X /se/ Y  
X c'est la  
dit fille

## Schéma 2. Les phrases du discours rapporté en L2, 1<sup>ère</sup> année

En somme, bien que le discours rapporté constitue une opération linguistique complexe et que le répertoire de l'apprenant débutant soit limité, aucun locuteur n'esquive cette opération à ce stade. Ceci confirme que la complexité *a priori* des structures employées par des natifs dans des énoncés en contexte ne saurait préjuger de la capacité de l'apprenant à réaliser la même opération linguistique. La structure qui se dégage majoritairement des énoncés  $E_r$  des apprenants débutants est *SN Cop SN/Pro*<sup>9</sup>. L'organisation et la réalisation de l'énoncé à ce stade résultent donc de principes organisationnels discursifs, essentiellement : mise en évidence de l'information focale et encodage des constituants de l'énoncé en fonction du mouvement référentiel.

### 5.2. Apprenants de 2<sup>ème</sup> année

Parmi les cinq apprenants de deuxième année dont nous étudions le discours rapporté à l'oral, un apprenant résume la scène de délation au moyen de l'énoncé *et il aider* qui réfère notamment au fait que Charlot se fait passer pour le voleur. Nous observons également ce procédé dans le discours natif. Un locuteur natif dit *le boulanger va vraiment accuser cette jeune fille*. De façon plus explicite que dans l'énoncé de l'apprenant du fait du verbe lexical qui comprend des traits sémantiques de dire, l'énoncé rapporte le discours du boulanger sans pour autant reposer sur la structure informationnelle présentée jusque-là. Ces cas de figure, au demeurant minoritaires, ne sont pas analysés ici. Parmi les quatre autres apprenants de deuxième année qui rapportent le discours des protagonistes, trois apprenants font référence au vol du pain. Contrairement à ce que l'on observe en première année, la plupart des apprenants de deuxième année sélectionnent l'ensemble des informations de la lexis <X dire <Y voler pain>>, soit l'information focale et l'information topicale.

En première année, l'expression de la seule information focale peut être considérée comme un procédé qui permet de souligner le focus de l'énoncé. Dès lors que l'information topicale est réalisée, on peut se demander comment est soulignée la structure informationnelle de l'énoncé, d'autant que l'information topicale <voler pain> est exprimée au moyen d'une expansion à droite d'un énoncé matrice du type *X dit Y* qui place l'information focale en position médiale de l'énoncé. Nous suggérons qu'un corollaire de la mention du topique en position finale de l'énoncé complexe est une mise en relief du focus au travers de moyens prosodiques. Dans l'énoncé (13) contenant le verbe de dire, on peut en effet émettre l'hypothèse que des indices prosodiques permettent d'encoder le focus.

(13) ASL  
une dame elle dit à le homme qui fait le pain  
- *le boulanger*  
oui une fille vole un pain  
- *oui très bien*  
mais charlie chaplin **dit** euh je eum vole le pain

<sup>9</sup> SN : syntagme nominal, Cop : verbe copule, Pro : pronom, / : alternative

La plupart des narrateurs natifs soulignent l'exclusivité du focus dans l'énoncé rapporté au moyen d'une construction clivée *c'est Y qui a volé le pain*. En première année, le premier élément de cette construction discontinuée est fréquemment employé pour désigner le coupable (*c'est Y*). Dans l'énoncé (13) de l'apprenant de 2<sup>ème</sup> année, la matrice, *charlie chaplin dit*, est suivie d'une pause pleine (*eah*), du pronom de première personne (*je*), d'une autre pause pleine (*eum*) et du syntagme verbal *vole le pain*. L'entourage du pronom entre deux pauses pleines permet de l'extraire et le mettre en relief à l'instar de la construction clivée. Sachant que cet énoncé présente aussi la particularité par rapport aux énoncés de première année de mentionner le procès, on peut supposer que cet enchâssement prosodique du focus de l'énoncé vise à compenser l'expansion de l'énoncé vers la droite en attirant l'attention vers la zone médiale dans laquelle se situe l'agent, afin d'exprimer le fait que *je* est coupable, et pas un autre. En ce sens, on peut considérer que les indices prosodiques dans l'énoncé (13), sont, à l'instar de la construction clivée, au service de la structuration informationnelle.

Alors qu'en première année le verbe de dire peut ne pas être réalisé lexicalement, en deuxième année, tous les énoncés rapportés contiennent une réalisation de l'information focus <dire>. Certains apprenants expriment l'acte de dire au moyen du verbe dire comme en (13), d'autres ont recours à /se/ comme en (14).

(14) NAD  
et il la fille est a une une en pain  
et lôme + et lôme /se/\*+ il a + un pain \*(on entend /sej/)  
et le police va avec lôme à une voiture

Le morphème /se/ qui exprime l'acte de parole, en (14) notamment, est aussi employé dans d'autres contextes en tant que verbe copule (et transcrit comme tel). Des indices prosodiques et morphosyntaxiques permettent de désambiguïser la référence de /se/ : verbe de dire ou verbe copule ? La référence de /se/ à un acte de parole en (14) et (15) – première et deuxième occurrence – se déduit d'abord de son positionnement dans l'énoncé, sachant la scène rapportée. Cette intuition est ensuite confirmée par des indices prosodiques.

(15) BER  
et un madame crie un madame el vol un pain  
et le police arrive  
l'homme /se/ je vol le pain  
(...)  
et après le madame /se/ non c'est euh le /nom/ non vol pas le pain le madame vol le pain

En (14) par exemple, les pauses (+) segmentent l'énoncé en trois portions *et lôm /se/ + il a + un pain*. La pause entre les deux premiers segments suggère que /se/ constitue avec /lom/ la matrice du discours rapporté. On observe dans l'énoncé de Ber une segmentation similaire: *l'homme euh /se/ + je vole + le pain*. Ces deux énoncés sont sémantiquement semblables à celui de l'apprenant Nin en première année (*une madame /se/ euh ja@ /se/ la fille + pas l'homme*), mais prosodiquement distincts. On observe en effet une pause pleine (*eah*) entre *une madame/se/* et *ja@ /se/ la fille* mais aucune entre le deuxième /se/ et le SN *la fille* dans l'énoncé (11) de cet apprenant de première année, contrairement à ce que l'on observe dans les énoncés (14) et (15) des apprenants de deuxième année. Ceci suggère que le premier /se/ et le deuxième /se/ en (15) se distribuent respectivement dans l'énoncé matrice et dans l'énoncé rapporté. À partir de l'analyse du positionnement des pauses, on peut donc déduire que /se/ dans les énoncés des deux apprenants de deuxième année fait donc partie de la matrice et exprime l'acte de dire.

Comme en première année, la référence aux entités et au procès de dire, dès lors que le verbe dire est employé, s'inscrit dans un mouvement référentiel qui détermine la forme des unités fonctionnelles comme les déterminants et le temps du verbe matrice.

Dès lors que deux propositions coexistent au sein de l'énoncé complexe, diverses contraintes phrastiques sont activables. Les apprenants de deuxième année juxtaposent les énoncés  $e_m$  et  $e_r$  dans une forme de DR que l'on peut appeler directe. Dans un énoncé comme *l'homme /se/ (= dit) je vole le pain*, l'interprétation de l'élément déictique *je* a lieu dans un système de repérage distinct de la situation d'énonciation du locuteur. Les énoncés rapportés complexes à ce stade de l'extension du topique – et de l'emploi des pronoms déictiques – obéissent d'emblée à ces contraintes d'ordre phrastique. En revanche, l'antériorité du procès de l'acte de voler par rapport à l'acte de dire n'est pas marquée morphologiquement. Une forme verbale similaire à un présent est privilégiée par l'ensemble des apprenants référant au vol – passé- du pain.

X /se/            Y vole un pain  
 X dit/dire      c'est la fille  
                     Y (ProY) vole un  
                     pain  
 X     aider  
 (Y)

### Schéma 3. Le discours rapporté en 2<sup>ème</sup> année

En résumé, en deuxième année, la référence à l'agent et au procès, et plus seulement à l'agent modifie les moyens de structuration informationnelle dans l'énoncé  $E_r$ . Alors qu'en première année, la mention du seul focus dans l'énoncé complexe garantit la cohérence de l'énoncé avec la *quaestio*, en deuxième année, l'encodage prosodique du focus, observé en (13), permet de maintenir cet équilibre.

### 5.3. Apprenants de 3<sup>ème</sup> année

En troisième année, deux apprenants sur quatre évoquent successivement le vol du pain et l'arrestation de la fille, sans rapporter les événements de parole de la scène de délation. Les analyses suivantes reposent par conséquent sur les discours de deux narrateurs.

Comme en deuxième année, en troisième année, l'information topique est réalisée dans l'énoncé complexe  $E_r$  dans un énoncé  $e_r$ . En (16), l'apprenant recourt à l'anglais pour exprimer le fait que la fille n'est pas coupable, tandis qu'en (17), l'apprenant emprunte à l'allemand pour exprimer le vol du pain.

(16) LAU  
 Charlie chaplin dit que elle isn not guilty  
*d'accord pas coupable*  
 pas coupable mais la police ne trust him

(17) DAN  
 une dame a vu ça  
 et dit à la pâtisserie cette dame elle /ela/ /elaport/ des croissants  
 le nom aide cette dame

et dit je je suis klauen cette croissant

Ces énoncés montrent qu'en troisième année, contrairement à ce qu'on observe en première année, l'apprenant fait face à des lacunes lexicales non pas en n'actualisant qu'une partie de la lexis, l'information focale, mais en actualisant la totalité de la lexis et en puisant alternativement dans d'autres codes.

Comme en deuxième année, on peut supposer que l'actualisation de l'information topicale dans le discours a pour corollaire l'emploi de moyens de mettre en évidence la structure informationnelle de l'énoncé et notamment de signaler que l'information exprimée en position médiale constitue un élément focus de l'énoncé. En (17), l'apprenant raconte comment le témoin informe le boulanger du fait que la fille a volé du pain au moyen de l'énoncé *et [une dame] dit à la pâtisserie cette dame elle /ela/ /elaport/ des croissants*. L'emploi du déterminant défini démonstratif *cette* et du pronom *elle* tente, de façon plus iconique que les énoncés rapportés précédemment analysés, de mettre en relief la référence au voleur. Cette construction discontinuée *cette ... elle* entourant le focus de l'énoncé n'est pas sans rappeler la construction clivée employée majoritairement par les natifs. En raison de sa forme et de la fonction qu'elle assume dans l'énoncé complexe de discours rapporté, on peut considérer que cette structure est une construction pseudo-clivée.

Enfin, notons que la relation entre  $e_m$  et  $e_r$  est exprimée au moyen du subordonnant *que* par un apprenant en (16). C'est en troisième année qu'un locuteur emploie une forme indirecte de discours rapporté qui s'accompagne d'une indexation du pronom à un cadre de référence unique. L'antériorité du temps topique de  $e_r$  par rapport au temps topique de  $e_m$ , inférée du contexte en deuxième année, est exprimée dans ce groupe au moyen de formes verbales auxiliées *a + V* et *suis + V* en (17). L'emploi de */aport/* peut être considéré comme une forme composée du verbe dans la mesure où l'apprenant marque une pause entre */ela/* et */elaport/* ce qui signifie que */ela/* peut-être considéré comme un préverbe, pronom sujet clitique + auxiliaire. Le caractère accompli du vol du pain est ensuite exprimé par Dan au moyen de l'auxiliation d'un verbe en allemand.

X dit Y (ProY) Aux + V le  
pain  
que Y is not guilty

X

Vlex

#### Schéma 4. Le discours rapporté en 3<sup>ème</sup> année

Les énoncés rapportés des apprenants de troisième année témoignent du développement du répertoire morphosyntaxique de l'apprenant (subordination, temps) et de l'évolution subséquente des moyens de structuration informationnelle dans des énoncés complexes focus + topique. Ce développement témoigne de l'interaction entre les principes discursifs et phrastiques.

#### 5.4. Apprenants de 4<sup>ème</sup> année

Parmi les sept apprenants de quatrième année, six relatent la scène de délation en réalisant la lexis <X dire <Y voler pain>>. Tandis que tous les apprenants emploient le verbe *dire* dans un énoncé matrice, la réalisation de <Y voler pain> varie selon les locuteurs. Quatre d'entre eux

sélectionnent l'agent et le procès, et de ce fait réalisent l'information topicale, comme en (18).

(18) GRE

mais le boulanger

-oui

dit le gendarme + que le femme + euh /vole/ le pain

Les deux autres, à l'instar des apprenants de première année, ne réfèrent qu'à l'agent Y du procès, comme en (19).

(19) DAV

et il a dit /e/ c'était pas elle c'était moi

(...)

/e/ a dit non non c'était pas le monsieur c'était la femme

En dépit de ces similitudes dans le mode d'organisation informationnel, les productions des apprenants de quatrième année ne ressemblent toutefois pas en tout point à celles des apprenants de première année. Si l'on s'intéresse par exemple à l'expression de <dire>, on remarque que tous les apprenants en quatrième année emploient *dit* ou *a dit*. L'emploi de *a dit* correspond à un ancrage global du récit au passé, ce qui ne s'observe pas dans les discours rapportés des locuteurs des années précédentes, ni d'ailleurs parmi ceux des locuteurs natifs. De plus, trois apprenants emploient un subordonnant *que/qui* entre l'énoncé matrice et l'énoncé rapporté. De la même façon, la part d'apprenants marquant morphologiquement l'antériorité du procès de voler par rapport au procès de dire est plus importante en quatrième qu'en troisième année. Enfin, les procédés morphologiques d'expression de l'antériorité de <voler> par rapport à <dire> sont variés : la suffixation avec l'emploi de /vole/ en (18), de /sete/ (transcrit *c'était*) en (19), ou la suffixation et l'auxiliation avec l'emploi de /a vole/ en (20).

(20) ANN

et l'homme dit non/se/ n'est pas elle **c'est moi qui** a volé le pain

Les concordances des temps entre l'énoncé matrice et l'énoncé rapporté, ainsi que les formes d'accord sujet-verbe constituent des indices distinctifs entre les énoncés de natifs et de non natifs, qui témoignent d'un processus d'acquisition des contraintes morphosyntaxiques en cours.

Comme nous le mentionnions dans le premier paragraphe de cette partie, certains apprenants de quatrième année signifient l'information focale en position de fin d'énoncé, tandis que d'autres expriment l'information topicale et ne peuvent donc recourir à ce procédé pragmatique pour signifier la structuration informationnelle de l'énoncé. On peut donc se demander quels sont les moyens mis en œuvre par les apprenants de quatrième année pour souligner le focus de l'énoncé. Parmi ces moyens notons les moyens prosodiques, comme en (18) et (21).

(21) LEO

mais le monsieur dit euh que ::: il + prendre le baguette

Les pauses, pleines ou vides, isolent l'information focale <Y> dans un îlot phrastique. Notons également en (20) le recours à une construction clivée, moyen privilégié par les locuteurs natifs. L'ordre des mots *X dit c'est Pro qui /a vole/* est d'ailleurs le seul arrangement de mots que partagent les natifs et non natifs (*cf.* tableau 1 en conclusion).

En résumé les énoncés de quatrième année témoignent de la disponibilité, variable selon les locuteurs, de moyens, notamment grammaticaux, d'exprimer les informations de la lexis, leur partition en information focale et topicale, et les liens de dépendance phrastique entre les paquets

informationnels. Certains procédés d'organisation de l'énoncé comme la sélection restreinte de l'information focale sont semblables à ceux mis en œuvre par des apprenants débutants mais d'autres sont propres aux stades plus avancés, qu'il s'agisse de l'emploi du subordonnant *que* ou du passé composé dans la matrice, voire communs à des procédés natifs, comme l'emploi de la structure clivée dans l'énoncé rapporté. Dans le schéma 5 ci-dessous apparaissent de façon synthétique les structures rencontrées en 4<sup>ème</sup> année.

X dit	que Y/proY /vole/, Y a /vole/ prendre le pain c'est ProX qui aux /vole/
X a dit	c'est moi c'était Y
X veut aider	
Y	

**Schéma 5.** Le discours rapporté en 4<sup>ème</sup> année

**6. Conclusion**

Le DR offre ainsi une fenêtre sur la façon dont agissent les principes de structuration informationnelle à différents stades de l'acquisition du français langue seconde. En effet, nous avons montré que les formes du DR s'expliquent en partie par l'expression linguistique de la distinction entre l'information focus et l'information topique dès lors que l'information focus n'est plus en position finale d'énoncé, position canonique dans les variétés basiques d'apprenants (cf. Klein & Perdue 1989, 1997). L'expression de la structure informationnelle de l'énoncé complexe de DR apparaît comme une constante, quel que soit le répertoire lexico-grammatical de l'apprenant. En revanche, les moyens de structuration informationnelle évoluent de la première à la quatrième année d'apprentissage. En première année, l'information topique n'est pas mentionnée par les adolescents germanophones et l'énoncé qui rapporte est ainsi constitué de la seule information focale. Contrairement à ce que font les enfants en L1 (Hickmann 1991), les adolescents en L2, même débutants, « encadrent » le discours, c'est-à-dire réfèrent à l'entité émettrice du DR et différencient donc explicitement parole citée et récit. Les limitations des apprenants adolescents débutants les conduisent non pas, comme les enfants, à omettre la mention de l'émetteur du discours mais à omettre le verbe de dire et surtout le topique. En deuxième année, il est fait référence au topique, au moyen d'une expansion à droite de l'énoncé. Un corollaire de cette réalisation de l'énoncé est le déploiement de moyens prosodiques pour extraire le focus exprimé en position médiale. En troisième année, cette fonction est notamment assumée par une construction appelée pseudo-clivée. En quatrième année enfin, la construction clivée s'ajoute aux moyens prosodiques de structuration informationnelle. Il s'agit d'ailleurs d'un moyen privilégié par les locuteurs natifs dans ce même contexte. Donc à structure informationnelle constante, les moyens de structuration évoluent. L'expression du mouvement référentiel, c'est-à-dire l'expression de la référence aux personnes et l'expression de la succession des événements de premier plan est réalisée dès la première année au moyen des déterminants définis, indéfinis ou à partir de la deuxième année, au moyen de pronoms, selon des principes observés dans les discours natifs, ou, concernant le référence temporelle, au moyen de formes verbales semblables à celles employées dans le reste du récit.

L'expression des contraintes phrastiques (expression morphologique du temps, accord sujet-verbe) est beaucoup plus graduelle, voire entièrement optionnelle (subordination de  $e_r$  à  $e_m$ ).

En somme la forme de  $E_r$  est d'abord déterminée par des contraintes discursives puis par des contraintes phrastiques.

Concernant les catégories de discours direct et indirect, si elles s'avèrent pertinentes pour décrire les énoncés complexes produits par les locuteurs natifs et non natifs, elles ne le sont guère en revanche pour rendre compte de la diversité et du développement des moyens de rapporter le discours ou, autrement dit, pour situer les productions d'apprenants sur un *continuum* acquisitionnel. Certes le discours direct émerge avant le discours indirect, mais le DD est employé à tous les stades de l'acquisition, ainsi que par des locuteurs natifs. En outre, le DI, entendu ici comme l'enchâssement des énoncés au moyen d'un subordonnant et l'emploi de pronoms interprétables dans un même cadre de référence, est employé dès la troisième année, mais n'implique pas systématiquement, en troisième comme en quatrième année, l'usage de temps concordants et ne saurait donc suffire à diagnostiquer l'état d'avancement des lectures d'apprenants de troisième année et au delà.

Cette étude de l'acquisition des moyens de rapporter le discours en français langue seconde a également mis en évidence le caractère systématique et protéiforme du développement linguistique. En effet, le tableau 1 ci-dessous rend compte du fait qu'une différence d'exposition d'un an à la langue cible, entre la deuxième et la troisième année par exemple, a pour conséquence l'usage d'énoncés de discours rapporté nettement distincts.

	Groupe	1	2	3	4	nati
<b>Structure de l'énoncé</b>						<b>f</b>
X /se/ Y		+	-	-	-	-
X dit c'est Y		+	+	-	-	-
X /se/ Y a / vol un pain		-	+	-	-	-
X dit Y/proY vol un pain		-	+	-	-	-
X dit Y/ProY /a vol/ le pain		-	-	+	-	-
X dit que Y is not guilty		-	-	+	-	-
X dit que Y/proY /vole/ - /a vole/ le pain		-	-	-	+	-
X a dit c'est ProY		-	-	-	+	-
X a dit c'était Y		-	-	-	+	-
X dit c'est proX qui a /vole/		-	-	-	+	+
X dit Y a volé le pain		-	-	-	-	+
X dit que c'est Y qui a volé le pain		-	-	-/	-	+
				+		
X disait que c'était Y qui avait volé le pain		-	-	-	-	+

+ signifie que cet énoncé est attesté dans au moins un récit du groupe en question ; - signifie que cet énoncé n'est pas attesté dans les récits du groupe.

**Tableau 1.** Evolution de l'arrangement des mots en contexte de discours rapporté

Les intervalles d'usage mis en évidence dans le tableau se chevauchent peu, ce qui témoigne de l'évolution systématique des moyens de rapporter le discours d'une année à l'autre. En même temps, l'existence d'un intervalle d'usage montre bien qu'il n'existe pas une seule façon de rapporter le discours à un stade donné mais un ensemble de moyens résultant de l'interaction variable entre les contraintes discursives et phrastiques en vigueur à un stade donné.

Cette étude porte sur un échantillon réduit d'utilisateurs du français L2 et L1 et son

élargissement à d'autres locuteurs, de langues sources éventuellement distinctes, est souhaitable afin de tester le positionnement des bornes de l'intervalle d'usage du discours rapporté à différents moments du processus acquisitionnel.

## 7. Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J. 1992. Repères dans le champ du discours rapporté. *L'information grammaticale* 55, 38-42.
- BAKHTINE M. 1977. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris, Les Editions de Minuit.
- DE ARRUDA CUNHA D. 1992. *Discours rapporté et circulation de la parole. Contribution à une approche dialogique du discours d'autrui*. Peeters, Louvain-La-Neuve.
- GAULMAYN M.-M. (de) 1983. *Les verbes de communication dans la structuration du discours*, Thèse d'Etat, Universités de Lyon et Paris VIII.
- HICKMANN, M. 1991. Le discours rapporté : aspects métapragmatiques du langage et de son développement. *Bulletin de psychologie* n° 399, 121-137.
- HICKMANN M. 1993. The boundaries of reported speech in narrative discourse : some developmental aspects. In Lucy J. (Ed.), *Reflexive Language, Reported Speech and Metapragmatics*. Cambridge, Cambridge University Press, 63-90.
- JÄGER A. 2007. Coding strategies of Indirect Reported Speech in Typological Perspective, School of English, University of Queensland, Working Paper.
- KLEIN W. 1994. *Time in Language*. Routledge, London.
- KLEIN, W. & PERDUE, C. 1989. The Learner's Problem of Arranging Words. In B. MacWhinney & E. Bates (éd.), *The Crosslinguistics Study of Sentence Processing*, 292-327, Cambridge, Cambridge University Press.
- KLEIN W. & PERDUE C. 1997. The basic variety or: couldn't natural languages be much simpler? *Second Language Research* 13, 301-347.
- KLEIN, W. & VON STUTTERHEIM, C. 1987. Quaestio und referentielle Bewegung in Erzählungen. *Linguistische Berichte* 109, 163-183.
- KOMUR G. 2004. Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques. *Pratiques* 123-124, 57-74.
- MAINGUENEAU D. 1981. *Approche de l'énonciation en linguistique française : embrayeurs, temps, discours rapporté*. Paris, Hachette.
- ROSIER L. 1999. *Le discours rapporté : histoires, théories, pratiques*. Paris, Bruxelles, Duculot.
- PERDUE C. 1993. *Adult language acquisition. Cross-linguistic perspectives. Volume 1, Field methods*. Cambridge University Press, Cambridge.
- WOLFRAM W. 1985. Variability in Tense Marking : A Case for the Obvious. *Language Learning*, 35, 229-254.

## Abstract :

This article addresses the development of reported speech in the productions of German secondary school students in their first four years of French language training. Data are based on retellings of selected scenes of a silent film, and analysis focuses on the ways in which subjects report on the speech of different protagonists. The subjects' productions are compared to those of native speakers in a similar context. This study proposes to consider the diverse forms of reported speech that exist in terms of the possible interaction between organizing principles at the discourse and sentence level. Analysis shows

that, at any given stage of development, a selected expression of reported speech is the result of referential movement on one hand and the learner's available linguistic resources on the other. To code information structure, subjects resort to different means of expression, from prosodic to syntactic, as they are gradually exposed to French. Likewise, the way information is carried over from one utterance to the next evolves with the development of the grammatical repertoire. Results clearly show that the development of the expression of reported speech is primarily motivated by discourse constraints and that simply isolating the use of the subordinating element *qui*, for example, cannot reflect a stage of development on the acquisition continuum.